

VULCANIA-HÉBERGEMENT TOURISTIQUE - 25 ÉCOLOGES

2, route de Mazayes - 63230 - Saint-Ours

MAÎTRISE D'OUVRAGE :		
	SEM VOLCANS 2, route de Mazayes 63230 Saint-Ours	T : 04 73 19 70 00 @ : gilles.largeron@vulcania.com
BUREAU DE CONTRÔLE :		
	ISIBAT 2 chemin de Cheix 63540 Romagnat	T : 04 43 97 65 44 @ : denisbaranowski@isibat.fr
COORDINATEUR SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE :		
	APAVE 1, rue Germaine Tillion 63360 GERZAT	T : 04 73 31 90 00 @ : damien.adamczyk@apave.com
MAITRE D'OEUVRE / CONCEPTION - RÉALISATION		
ENTREPRISE GÉNÉRALE	 BOUYGUES BATIMENT SUD EST 2, rue de l'éminée - CS 210001 63063 CLERMONT-FERAND CEDEX 01	T : 04 13 64 63 55 @ : c.tronchon@bouygues-construction.com
ARCHITECTE	 CLAIRE ARCHIMBAUD ARCHITECTE 3, rue du Bourgneuf 79500 MELLE	T : 05 49 07 59 60 @ : agence@claire-archimbaud.fr
PAYSAGISTE CONCEPTEUR	 LLPU - Luc Leotoing Paysage Urbanisme 35 avenue Charras 63000 CLERMONT-FERRAND	T : 09 77 93 94 27 @ : leotoingpaysage@gmail.com
BET BÉTON	 CHEVRIER TOTARO INGENIERIE 206 boulevard de Nomazy 03000 MOULINS	T : 04 70 46 30 32 @ : sebastien.chevrier@betchevrier.fr
BET STRUCTURE BOIS	 B.A.-BOIS Bureau d'études Atlantique	T : 04 70 46 30 32 @ : contact@ing-babois.fr
BET VRD & FLUIDES	 EUCLID INGENIERIE 10 rue Becquerel 63110 BEAUMONT	T : 04 73 26 79 60 @ : noelle@euclid-fr.com
BET ENVIRONNEMENT	 EODD ingénieurs conseils 173, rue Léon Blum 69100 Villeurbanne	T : 06 89 80 42 93 @ : v.penaud@eodd.fr
ECOLOGUE	 NATURA SCOP Pôle de Services, 30, avenue de Zeltate 07200 AUBENAS	T : 04 75 37 15 81 @ : c.borel@natura-scop.org

Phase	PA 02	NOTICE DÉCRIVANT LE TERRAIN ET PRÉSENTANT LE PROJET
PA		
n°affaire		
343	23/07/2026	
Indice	Format	
-	A3	AFFAIRE SUIVIE/DESSINÉE PAR : CGÉCHELLE :

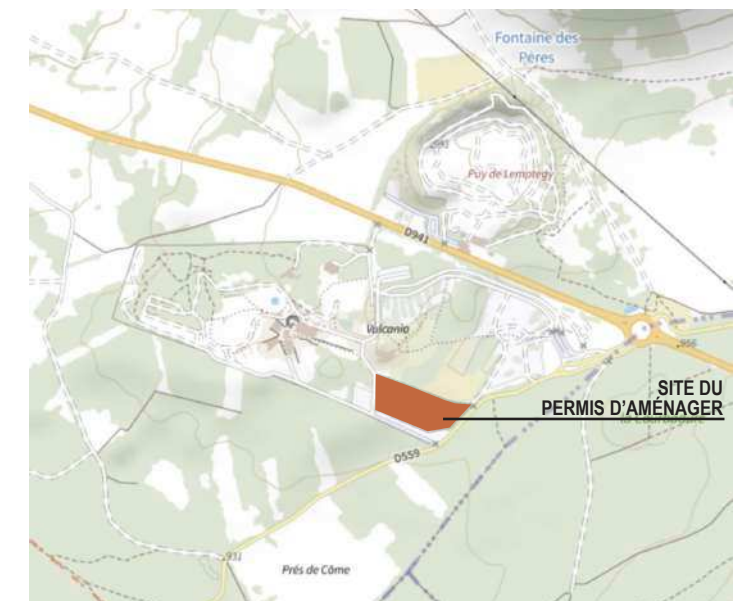
DATE	INDICE	MODIFICATIONS	 <div>3 rue du Bourgneuf 79500 Melle Tél : 05 49 07 59 60 agence@claire-archimbaud.fr EURL / RCS N°00 939 076 O.A. Aquitaine Aquitaine N° national 516687</div>
23/07/2026	-		

Ces documents sont peut-être reproduits à une autre échelle. Les indications, dimensions, surfaces, matériaux et constitutions des ouvrages, plans et documents sont donnés à titre indicatif et doivent être vérifiés systématiquement. Copyright EURL Claire ARCHIMBAUD Architecte. Tous droits réservés. Tous les contenus sont soumis aux droits d'auteur et autres lois protectrices.

1//	ÉTAT INITIAL DU TERRAIN	
	LOCALISATION	P 3
	ENVIRONNEMENT	P 4
	DOCUMENT D'URBANISME	P 6-7
	ENVIRONNEMENT	P 8
	LE TERRAIN	P 9
2//	PRÉSENTATION DU PROJET	
	DESCRIPTION DES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS	P 15-22
	IMPLANTATION, ORGANISATION ET COMPOSITION PAR RAPPORT À L'ENVIRONNEMENT EXISTANT	P23-27
	TRAITEMENT DES CONSTRUCTIONS, CLÔTURES, VEGETATIONS et AMENAGEMENTS EN LIMITE DE TERRAIN	P28
	ORGANISATION DES ACCES AUX CONSTRUCTIONS, AUX STATIONNEMENTS	P29
	MATERIAUX ET COULEURS DES CONSTRUCTIONS	P30-33
	LES REVÊTEMENTS DE SOL	P34



PLAN DE SITUATION



Le terrain se situe sur la commune de Saint-Ours-les-Roches (63230) au sein du parc d'attractions Vulcania dans le département du Puy-de-Dôme.

Le site se trouve au cœur des volcans de la chaîne des puy et fait partie des sites touristiques emblématiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il se situe à une altitude moyenne de 950m, en moyenne montagne.

Il s'implante à quelques kilomètres à l'ouest de Clermont-Ferrand, au croisement de la Départementale D941 (Clermont Ferrand – Pontgibaud) et de la départementale D559 (Mazayes - Chanat la Mouteyre).

Le parc trouve son adresse au 2 Route de Mazayes sur la commune de Saint-Ours-Les-Roches.

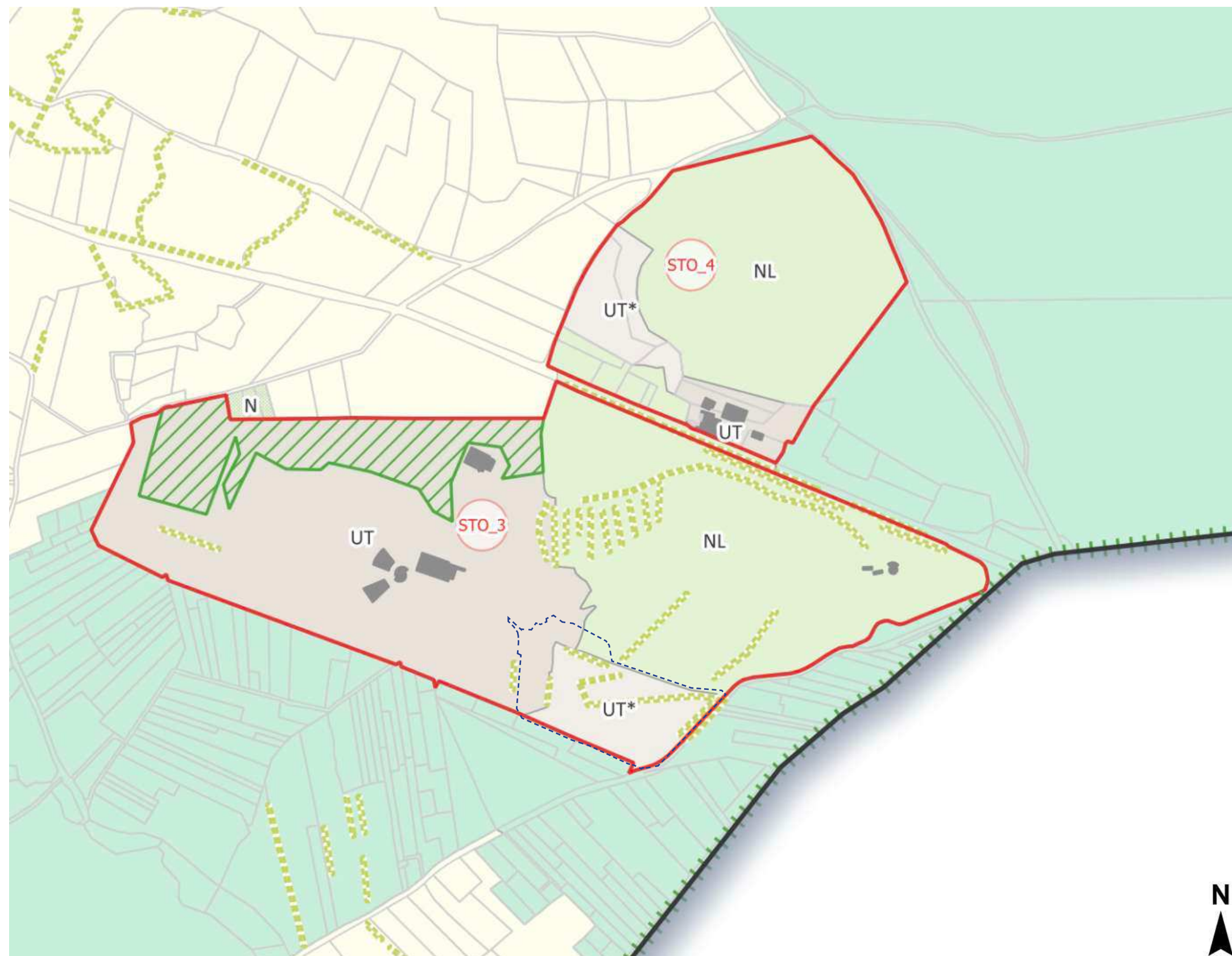
 Périmètre du permis d'aménager



VUE AÉRIENNE

Le site fait partie du Parc Vulcania.
Il est à proximité du Puy de Lemptégry (également parc de loisirs).
Le bourg des Roches et ses habitations se trouvent au nord-ouest à 2,5 kilomètres.
Au nord, à l'Est et au Sud, les Puys cernent le site (Puy Chopine, Puy des Gouttes, Puy de Chaumont, Puy de Porcherolles, Puy Sarcoui, Puy des Goulles, Puy Pariou, Puy de Fraisse, Puy de Côte).

 Périmètre du permis d'aménager

**PLUI RVL**

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Riom Limagne & Volcan – Commune de Saint-Ours
 modification n°1 approuvée par délibération du Conseil Communautaire du 9/04/2024
 modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du Conseil Communautaire le 10/12/2024

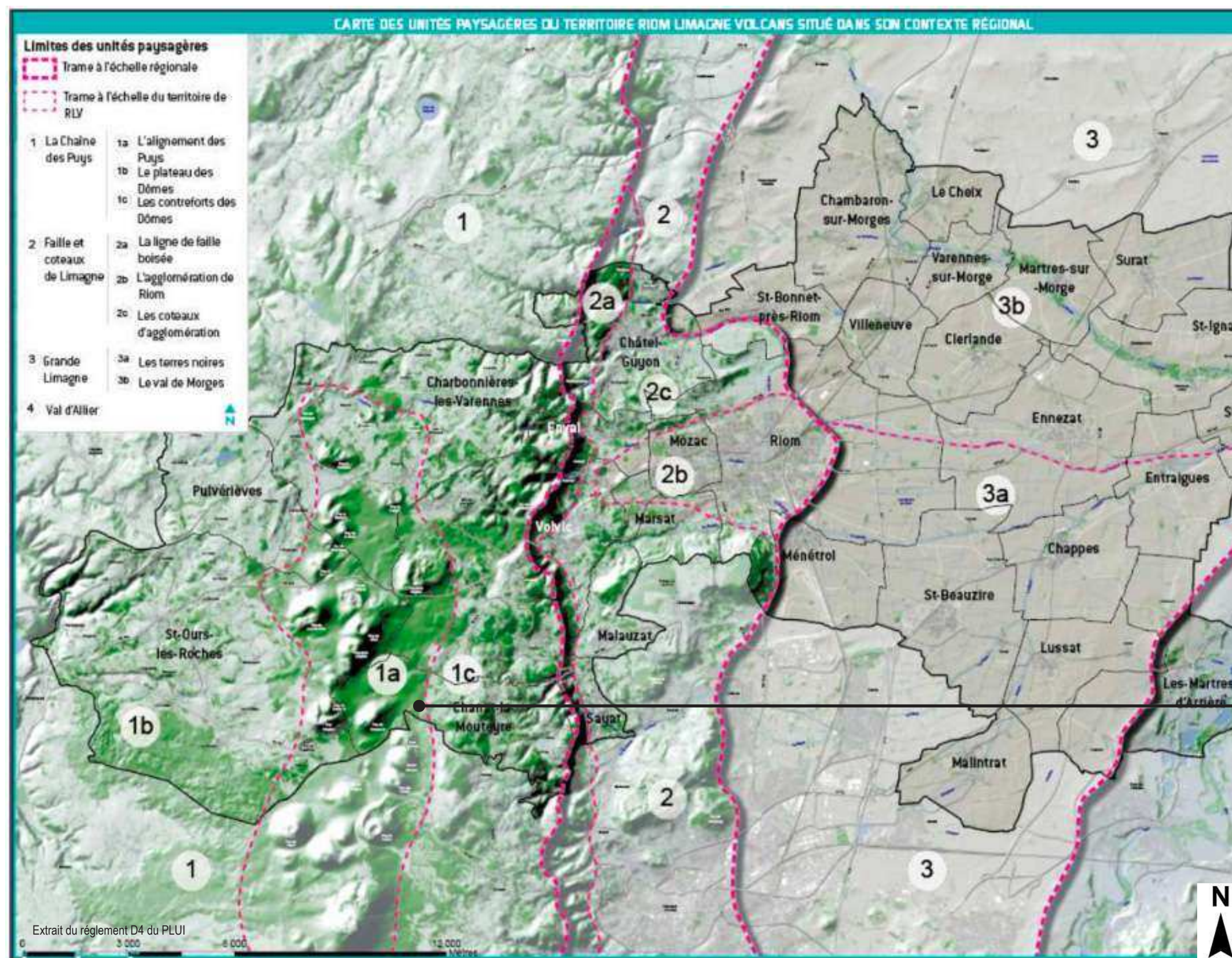
STO_3 – Unité Touristique Nouvelle - Vulcania

Zone UT*

Zone UT, destinée à accueillir les constructions destinées aux équipements touristiques ou de loisirs. La zone UT* vise à accueillir les constructions destinées aux équipements et hébergements touristiques**ou de loisirs

Zone NL

Zone NL, secteurs, équipés ou non de réseaux, à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux, des espaces naturels, des paysages et de leur intérêt et de leur caractère d'espaces naturels mais qui comportent des aménagements liés à des équipements de loisirs

**UNITÉS PAYSAGÈRES**

Zone 1a : Le projet se situe dans « la Chaîne des Puys – l'alignement des Puys »

LOCALISATION PROJET

Périmètre du permis d'aménager

OAP SECTORIELLE (Orientation d'Aménagement et Programmation)

Le projet est concerné par la STO_3.

OAP SECTORIELLE SCHÉMAS DE COMPOSITION - UNITÉ TOURISTIQUE NOUVELLE VULCANIA

STO_3

SAINT-OURS-LES-ROCHES

Périmètres et phasage

- Périmètre d'OAP
- Emplacement réservé
- Phasage

Accès et desserte

- Voie principale à aménager
- Voie seconde à aménager
- Accès depuis voirie existante/à créer
- Cheminement doux (piéton/cycle) à conserver ou à créer
- Voie d'accès chantier et de service/sécurité
- Stationnement à créer
- Stationnement existant à conserver
- Infrastructure à intégrer
- Carrefour à aménager et/ou sécuriser
- Type de voie et/ou cheminement

Mixité fonctionnelle et sociale

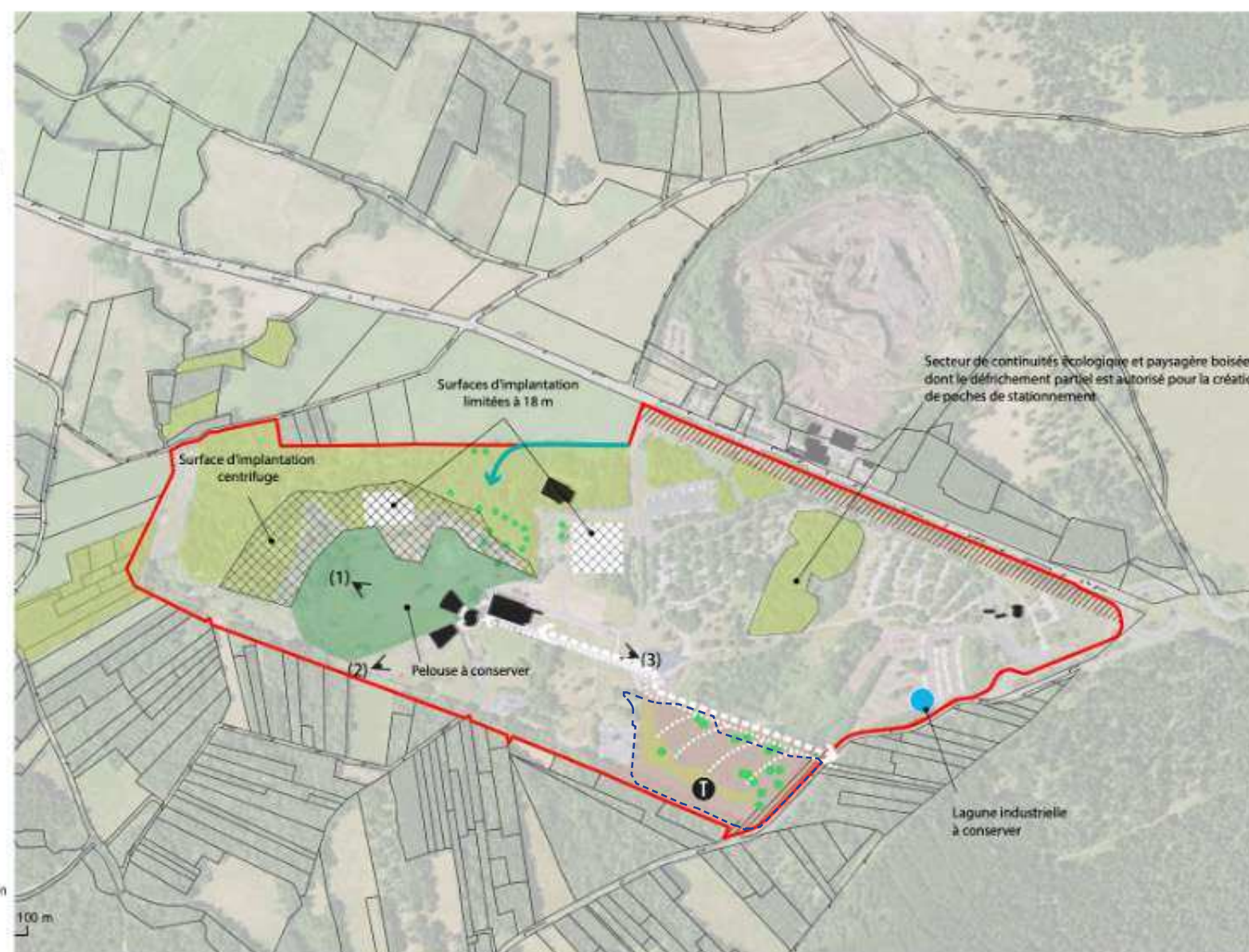
- Secteur à vocation première d'habitat
- Espace collectif paysager à positionner et/ou à valoriser
- Principe d'espace de convivialité/détente à positionner
- Principe d'implantation de cellule commerciale en rdc

Insertion architecturale et urbaine

- Alignement d'arbres, haies existant et arbres remarquables repérés
- Alignement d'arbres, haies à créer
- Traitement des franges paysagères
- Type de frange
- Principe de retrait des constructions par rapport aux voies d'accès
- Principe de structuration du front bâti
- Principe d'implantation des constructions
- Habitat individuel
- Habitat individuel groupé / mitoyen
- Habitat collectif/intermédiaire
- Habitat touristique
- Habitat intergénérationnel
- Murets à préserver
- Fonds de jardin à préserver
- Vues à préserver
- Repère visuel / élément patrimonial
- Hauteur à respecter
- Fourchette de hauteurs à respecter

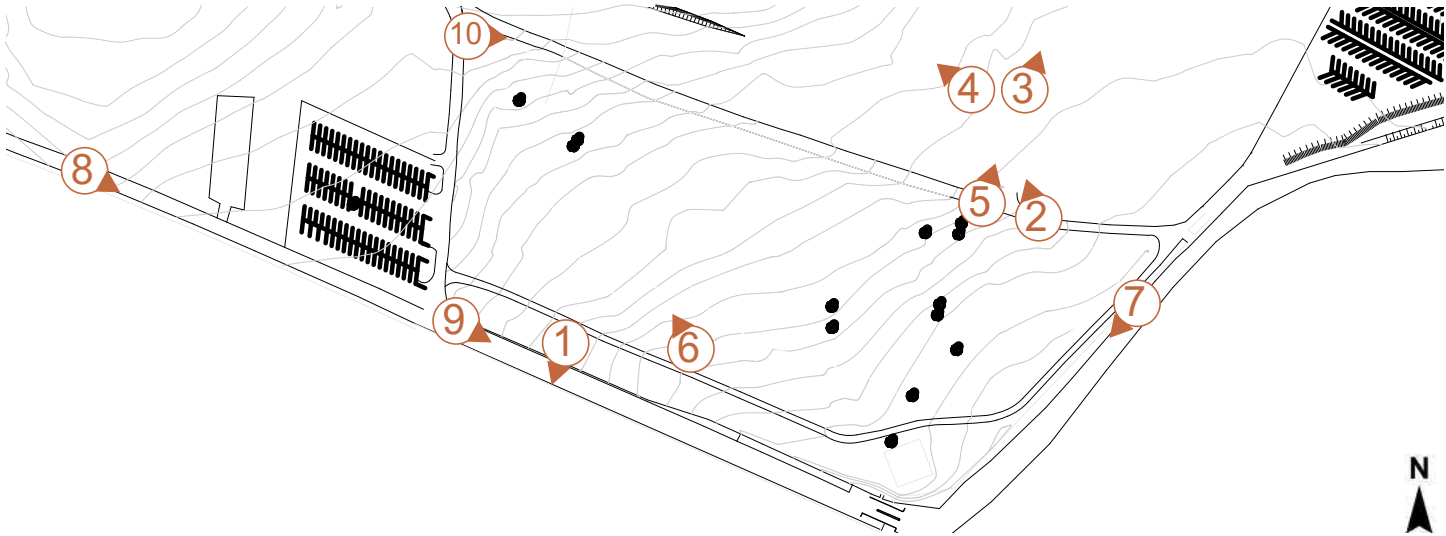
Qualité environnementale et prévention des risques

- Gestion/récupération des eaux pluviales
- Hydrographie
- PPRNPI
- Espace inconstructible
- Espace boisé ou de respiration
- Canalisation à supprimer
- Passage de réseaux



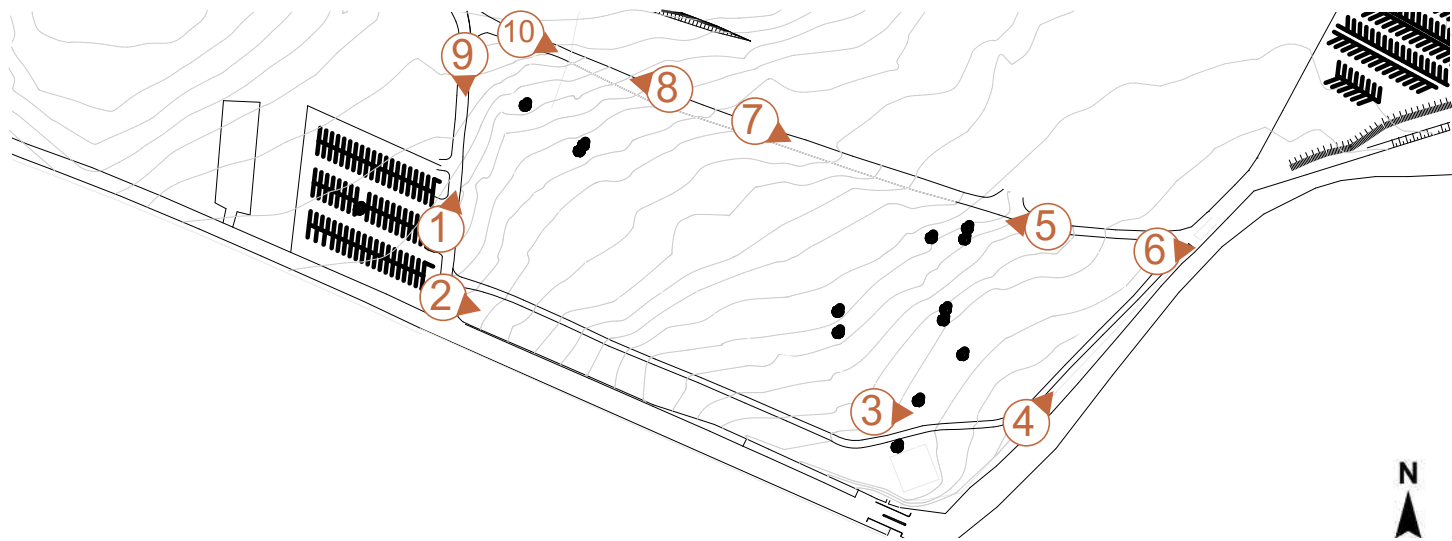
OAP | PLUI RIOM LIMAGNE VOLCANS | APPROUVÉ LE 7 MARS 2023





PHOTOGRAPHIES VERS LES ALENTOURS





PHOTOGRAPHIES DU TERRAIN



Périmètre du permis d'aménager
 1_ PARC ATTRACTION VULCANIA
 2_ PÔLE ADMINISTRATIF
 3_ STATIONNEMENT VISITEURS VULCANIA

LE SITE VULCANIA
 Le site de VULCANIA se compose en 3 entités :
 1/ PARC ATTRACTION VULCANIA
 2/ PÔLE ADMINISTRATIF
 3/ STATIONNEMENT VISITEURS VULCANIA

 Le projet s'implante à l'angle Sud du parc d'attraction VULCANIA



Périmètre du permis d'aménager Zone nord boisée Zone sud en clairière Clotûre existante Arbres remarquables



LE TERRAIN

Le terrain de projet comporte deux zones :
- la zone nord boisée (1) (boisement de moins de 30 ans) comprenant 24 arbres classés comme « remarquables » à conserver, longée au nord par une allée.
- la zone sud en clairière (2), traversée par un sentier piéton.

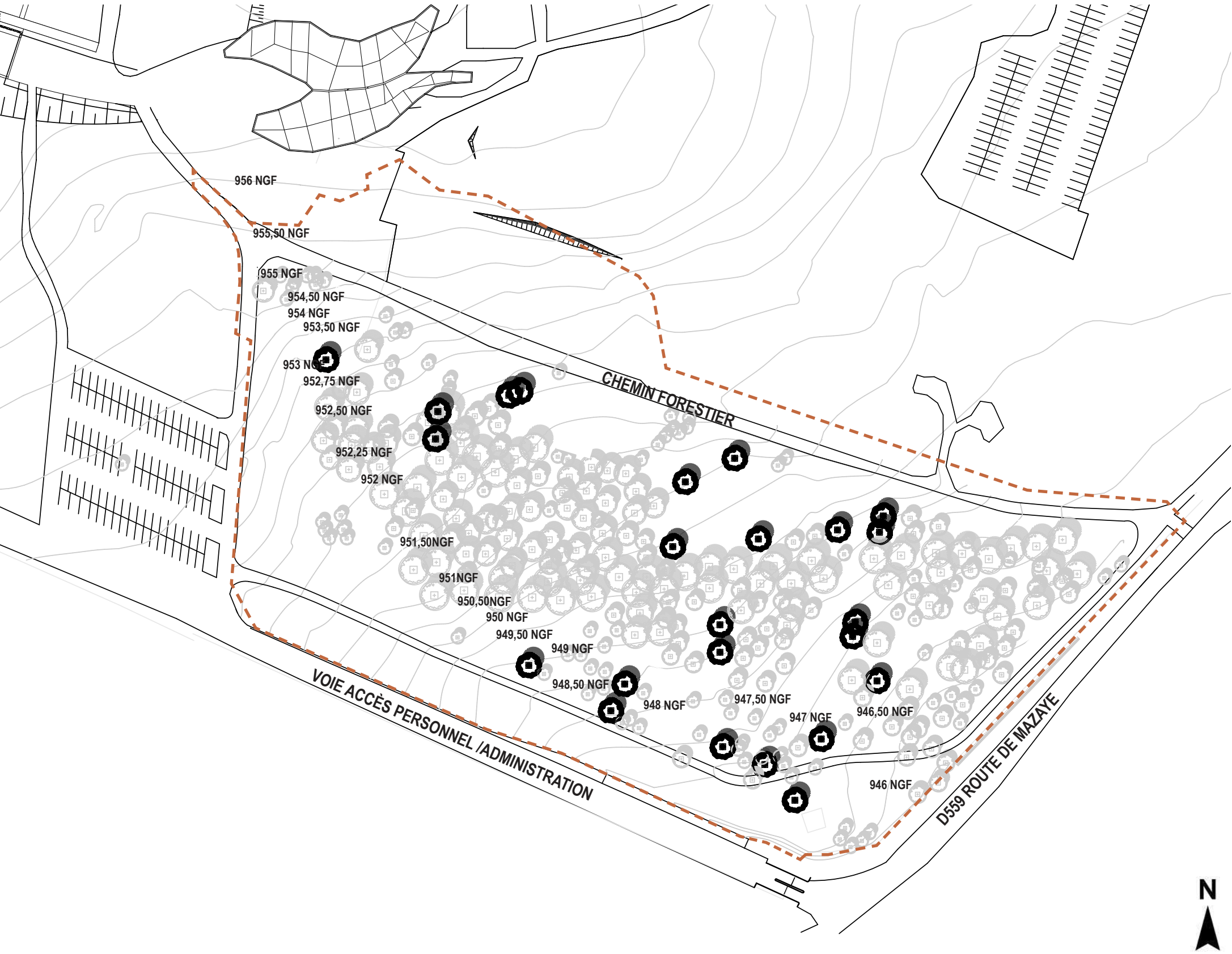
Ces deux zones sont séparées par une lisière (3).

Le terrain est actuellement inoccupé. Il comprend seulement un bassin de rétention des eaux pluviales (4) à l'angle sud.

Le terrain est bordé à l'Est par la D559, il est délimité par une clôture grillagée.
L'angle sud de la parcelle accueille les portails d'accès (5) (personnel, administration, livraison).
Au sud-est, la voie d'accès au personnel du parc longe le site du projet. Le terrain est délimité par une clôture grillagée.
À l'ouest, la voie d'accès au personnel du parc longe le site du projet. L'espace n'est pas clos.

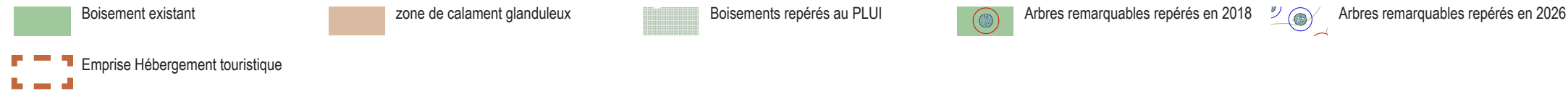
Périmètre du permis d'aménager

Arbres remarquables



PLAN TOPOGRAPHIE

Le terrain présente une déclivité de l'angle nord à l'angle sud, dénivelé d'environ 12m à 4,2%.

**BILAN VÉGÉTAL**

Le terrain présente un boisement récent (moins de 30 ans) sur la partie nord du terrain d'une superficie de 2 ha.

Il est possible d'observer dans ce boisement une diversification des essences réparties entre les strates herbacée, arbustive et arborée.

1 – L'espèce arborée majoritaire constituant ce boisement à 80 % est le bouleau, avec des essences de bouleau verruqueux (*Betula pendula*) et de bouleau pubescent (*Betula pubescens*). Le reste de la strate arborée se répartit entre des chênes, des sorbiers des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*) et des rejets d'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*). La strate arbustive est, elle, représentée par la présence d'au-bépine (*Crataegus monogyna*), de noisetier (*Corylus avellana*), de saule marsault (*Salix caprea*)...

2 – En bordure de la parcelle abritant le projet d'aménagement se trouve une allée de bouleaux et de saules marsault (*Salix caprea*).

3 – Au nord de la parcelle, des boisements composés des mêmes essences sont présents.

4 – Vingt-quatre arbres sont classés comme « remarquables » et sont à conserver dans le cadre du projet. Ces arbres sont remarquables par leur taille et leur capacité à abriter une faune variée, dont des espèces de chiroptères. Le projet vise à conserver ces sujets remarquables et ne prévoit pas leur abattage.

5 – En limite nord de la parcelle, au-delà de la voirie forestière, un boisement abritant des calamants glanduleux est présent et nécessite donc d'être conservé.



Le découpage foncier s'établira de la manière suivante à l'issue du permis d'aménager :

- 1 – Emprise du projet d'hébergement touristique
- 2 – voirie Sud accès livraisons / personnel
- 3 – stationnement personnel à l'ouest
- 4 – zone d'attractions du Parc Vulcania au nord accessible au public



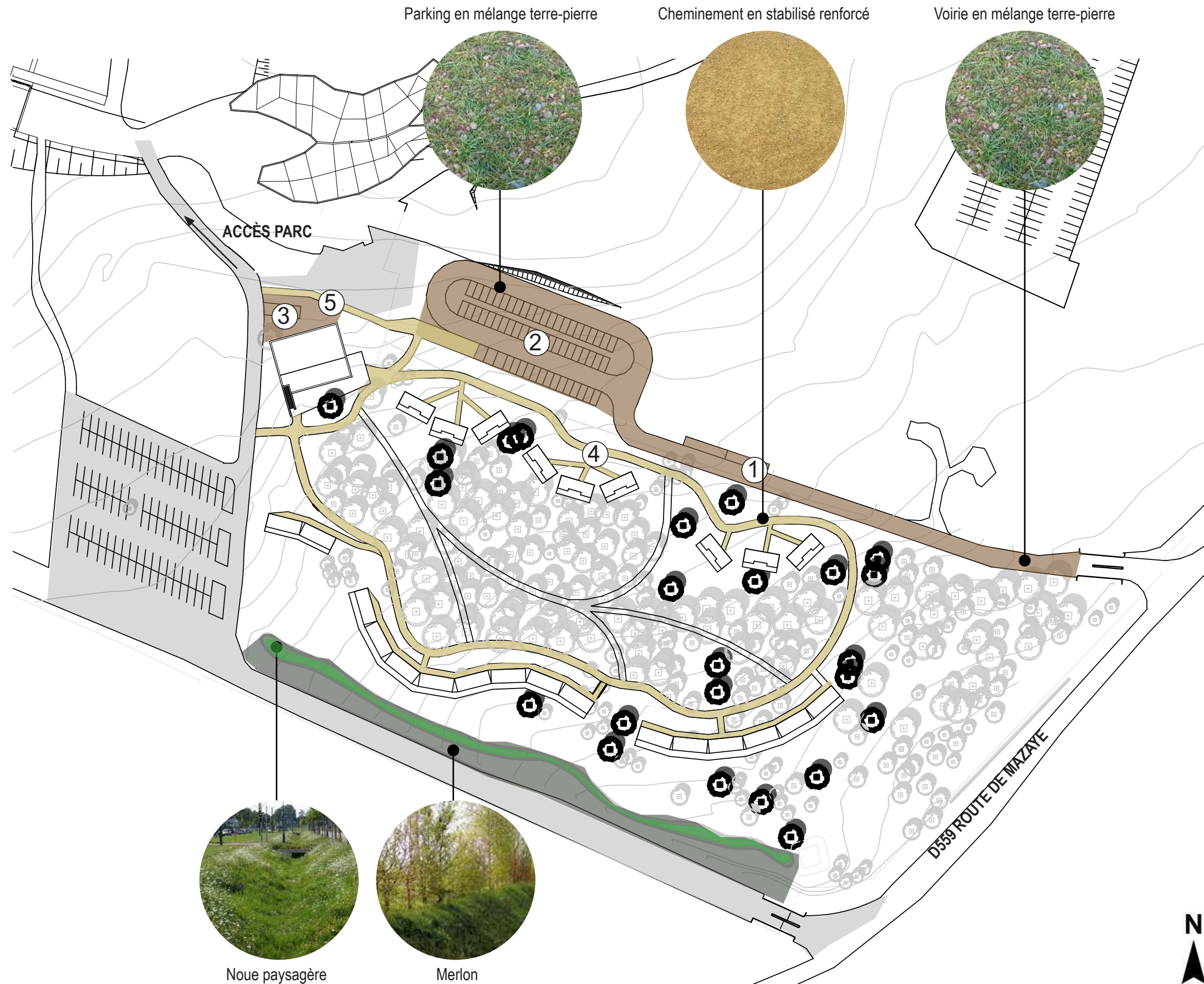
LES BOISEMENTS CONSTITUÉS

Le projet s'insère au cœur d'une trame végétale forte et vise à limiter son impact sur les milieux naturels existants.

1 - Boisements existants : L'implantation des lodges au sud du boisement et le cheminement les accompagnant se font sur la lisière extérieure du boisement pour limiter l'impact du projet. L'implantation de zones pédagogiques et ludiques le long de ce cheminement permet aux visiteurs de pénétrer dans le boisement. Dans ces zones, le boisement et son sol restent intacts. Ce n'est que par l'apport d'éléments extérieurs adaptés aux lieux, placés de manière à ne pas empiéter sur les arbres, que ces zones sont créées.

2 - Arbres remarquables conservés : L'ensemble des arbres remarquables est protégé. Le projet se construit autour de leurs emplacements.

3 - Boisements protégés PLUi à conserver : L'essentiel des sujets composant ces boisements est préservé. Dans le cas où l'emprise du projet nécessiterait d'empiéter sur ces zones, des zones de renforcement du boisement sont prévues.

**LES TERRASSEMENTS et CHEMINEMENTS****Le merlon //**

Le projet vise à limiter son impact sur l'environnement en limitant l'évacuation de déblais et en remodelant le terrain avec un merlon au sud de la parcelle pour mettre visuellement à distance les lodges de la voie d'accès du personnel. Ce merlon, d'une hauteur d'environ 1m50 est planté et permet de créer un filtre visuel et acoustique bénéficiant à la biodiversité par la création de nouveaux habitats et sources de nourriture.

Les noues //

Le merlon prenant place sur le tracé du fossé drainant menant au bassin de rétention situé au sud-est de la parcelle, une noue paysagère est aménagée. Celle-ci permet la récupération des eaux pluviales s'écoulant depuis le parking du personnel ainsi que de celles provenant des lodges.

Pour compléter l'aménagement de la zone de stationnement au nord et afin d'éviter de surcharger cette dernière en eau, une noue paysagère est également aménagée au nord du parking. Elle s'intègre dans le terrain en se prolongeant par la topographie naturelle du site.

Cheminements et accès //

1 - Voie d'accès au site d'hébergements touristiques pour les visiteurs en véhicules légers depuis l'accès existant route de Mazayes vers le parking Terranova sur le chemin forestier existant. Un contrôle d'accès est réalisé en retrait de la route.

2 - Parking 60 places réservé aux visiteurs de site d'hébergements touristiques. Ce parking réalisé en mélange terre-pierre comprend 3 places PMR, réalisées elles en stabilisé renforcé.

3 - Accès et cour technique pour les flux logistiques.

L'accès à la cour technique du bâtiment d'accueil se fait par la route empruntée par le personnel à l'ouest de l'emprise de site d'hébergements. Du au décaissement réalisé pour implanter le bâtiment, une rampe d'accès est aménagée pour permettre l'accessibilité pour les véhicules.

4 - Les cheminements piétons et techniques desservant les lodges sont réalisés en stabilisé renforcé. La proposition vise à rester au plus proche de la topographie naturelle tout en assurant une accessibilité PMR sur l'ensemble du site.

5 - L'accès piéton depuis le site d'hébergements touristiques vers le parc Vulcania se fait par un cheminement aménagé reliant le parking et l'accueil au cheminement principal. Il est intégré dans le site par un enrochement planté qui vient compléter celui déjà existant au nord du bâtiment d'accueil.



LES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

- 1 - Les boisements prolongés en strates arborées et arbustives
- 2 - Les talus et enrochements plantés d'une strate arborée et arbustive
- 3 - La prairie naturelle en strate herbacée
- 4 - Le merlon et la noue plantée en strates arborée et arbustive

Strate arborée



Nom Latin: Acer pseudoplatanus
Nom Commun: Érable sycomore
Hauteur: 25m
Feuillage: Caduc
Floraison: Mai
Intérêt: Mellifère



Nom Latin: Betula pendula
Nom Commun: Bouleau commun
Hauteur: 20m
Feuillage: Caduc
Floraison: Mars/Avril
Intérêt: Mellifère



Nom Latin: Betula pubescens
Nom Commun: Bouleau pubescent
Hauteur: 20m
Feuillage: Caduc
Floraison: Avril/Mai
Intérêt: Mellifère



Nom Latin: Quercus robur
Nom Commun: Chêne pédonculé
Hauteur: 30m
Feuillage: Caduc
Floraison: Mars/Avril
Intérêt: Mellifère



Nom Latin: Fagus sylvatica
Nom Commun: Hêtre commun
Hauteur: 20m
Feuillage: Caduc
Floraison: Avril/Mai

Strate arbustive



Nom Latin: Corylus Avellana
Nom Commun: Noisetier
Hauteur: 5 m
Feuillage: Caduc
Floraison: Février/Mars
Intérêt: Fructification



Nom Latin: Crataegus Monogyna
Nom Commun: Aubépine Monogyne
Hauteur: 10 m
Feuillage: Caduc
Floraison: Avril/Juin
Intérêt: Floraison



Nom Latin: Cornus Mas
Nom Commun: Cornouiller mâle
Hauteur: 10 m
Feuillage: Caduc
Floraison: Février/Mars
Intérêt: Floraison



Nom Latin: Sambucus Nigra
Nom Commun: Sureau Noir
Hauteur: 3m
Feuillage: Caduc
Floraison: Juin
Intérêt: Fructification



Nom Latin: Viburnum Opulus
Nom Commun: Viorne Obier
Hauteur: 3m
Feuillage: Caduc
Floraison: Avril/Mai
Intérêt: Fructification

LA TRAME VÉGÉTALE

La stratégie de végétalisation mise en place pour les aménagements paysagers du projet TERRANOXA suit un principe de stratification et de répartition des essences selon les milieux et écosystèmes.

Pour les espaces ouverts, une strate herbacée est plantée sur les espaces ayant supporté les installations du chantier et les terrassements. Afin de ne pas compromettre l'équilibre floristique en place sur le site, les semences utilisées afin de recréer cette strate herbacée proviendront de récoltes de semences effectuées dans le Parc des Volcans d'Auvergne. La récupération, puis la plantation de graines issues du parc naturel régional garantiront leur chance d'acclimatation au site.

Les plantations en lisières des boisements seront principalement composées d'une strate arbustive d'essences déjà présentes sur le site ou adaptées à ce dernier (aubépine, viorne, noisetier, sureau, sorbier...). La plantation de cette strate intermédiaire entre la strate herbacée et la strate arborée au niveau des talus, entre le boisement et les lodges Epidermes, permettra de créer une zone de transition protectrice entre les espaces ouverts et les boisements. Ces lisières joueront également un rôle important pour la biodiversité en offrant une variété importante de niches écologiques et en créant des corridors entre les milieux.

La strate arborée mise en place dans le projet sera composée d'essences déjà présentes sur le site (bouleau, érable, chêne...). Les zones de plantations prévues sont situées en périphérie du bâtiment d'accueil et de sa zone technique. La création d'une zone de boisement vient mettre à distance le cheminement et la zone technique du bâtiment, tout en continuant au-delà, sur le tracé de l'ancienne voirie forestière jusqu'à l'entrée de la zone de stationnement pour mettre à distance cette dernière et l'espace TERRANOXA tout en renforçant les continuités végétales déjà présentes.

Des zones de plantations sont également prévues sur le merlon et dans la noue délimitant la parcelle au sud. Ces dernières reprennent les codes des boisements et implantent des strates arbustives et arborées qui amplifieront l'effet de clairière de la prairie naturelle dans laquelle les lodges Epidermes sont implantés.



Les aires ludiques et de découverte

« Quand le volcan laisse la vie s'installer »

Le parcours permet au visiteur de comprendre que le volcanisme ne se limite pas aux éruptions spectaculaires, mais qu'il influence durablement la vie, les sols et les écosystèmes. Il permet de prolonger l'expérience scientifique hors des bâtiments en reliant les sciences de la Terre avec les sciences du Vivant, incarnant ainsi la notion de temps long. Le parcours découverte renforce ainsi l'image de Vulcania comme site de médiation globale, avec une pédagogie qui sera mise à profit en dehors du site.

La mise en place de ce parcours et des aires pédagogiques le ponctuant se fera au sein du boisement existant. Pour mettre en place cette part du projet, les interventions nécessaires seront peu invasives. L'objectif est de venir insérer le sentier et les aires dans un environnement déjà existant sans procédé à aucun abattage de sujet arboré. L'aménagement s'adaptera donc à la morphologie du boisement.

Tout public

Durée 45 minutes à 1h15

Tracé 800 m à 1,5 km

Parcours en boucle, adaptable PMR sur certaines sections

Un paysage en mouvement

Suite à une éruption volcanique, les sols riches et acides favorisent le recolonisation végétale. On parle alors de paysages post-éruptifs.



INTERACTION AVEC LE VISITEUR
À ton avis, que verra-t-on ici dans 50 ans ?

Panneau avec volets coulissants ou rotatifs montrant que le paysage évolue avec le temps

1. la prairie ouverte (Actuelle)
2. le bois pionnier
3. la forêt future

Dessins ou gravures permettant de reconnaître la faune et la flore présente.

Le bois mort, Mort ou plein de vie?

Un tronc mort n'est pas un déchet. Il nourrit le sol, abrite des insectes, des champignons et de nombreux animaux. C'est ce que nous appelons le cycle de la matière.



INTERACTION AVEC LE VISITEUR
«Qui vit ici?»

Dispositif autour d'une souche conservée

Une loupe géante fixe ou une fenêtre d'observation peuvent être installées afin de guider le visiteur dans l'observation de la vie présente dans le sol.

Les arbres pionniers

Certains arbres ouvrent la voie aux autres. Le bouleau est l'un des premiers à s'installer sur les sols volcaniques pauvres, préparant le terrain aux futurs chênes.



INTERACTION AVEC LE VISITEUR
« L'arbre en détail », Un arbre, mille fonctions

Zoom graphique sur un bouleau

Apprendre à reconnaître ses feuilles, son tronc avec son écorce blanche et le contexte dans lequel il s'implante avec par exemple, beaucoup de lumière au sol.

Interaction sensorielle

Différents bacs peuvent être mis en place afin d'amener le visiteur à toucher différentes textures (écorce, feuille gravée).

Les saisons du bois, un même lieu, quatre visages

L'écosystème se prépare pour survivre à la saison froide.

Même au calme apparent, la vie continue discrètement sous nos yeux.



INTERACTION AVEC LE VISITEUR
Approche immersive: observer, écouter, imaginer

Panneau rotatif ou "slider" Inviter le visiteur à observer l'évolution de la flore en fonction des saisons.

Arbre interactif avec fruits aimantés - Collection de feuilles et fruits
Identifier les cris d'animaux hivernaux

Le sous-bois, un monde caché

Plus un milieu est varié, plus il accueille de vie. « Vous ne les voyez pas... mais eux vous observent.



INTERACTION AVEC LE VISITEUR
Approche immersive: observer, écouter, imaginer

Silhouettes grandeur nature d'animaux que l'on ne voit presque jamais, mais bien présents.

Animations pour comprendre ce que les animaux mangent.

La faune et la flore autour de toi

Le sous-bois est un lieu habité, regorgeant d'espèces animales et végétales à découvrir.



INTERACTION AVEC LE VISITEUR
Recherche d'espèces dans une zone définie

Le visiteur est invité à utiliser les connaissances apprises lors du parcours découverte, lors de ses prochaines sorties dans la nature. De nombreuses associations, comme la LPO, font appel aux citoyens pour recenser les espèces animales et végétales autour de chez eux.

Espace ludique

Le Temps du Vivant



La forêt labyrinthe

INTERACTION AVEC LE VISITEUR
Approche immersive: observer, écouter, imaginer

Un espace ludique prend place à l'entrée du site, à côté du bâtiment d'accueil. Petits et grands peuvent s'y reposer et se défouler avec de nombreux dispositifs robustes.

Ces derniers s'intègrent sobrement dans le paysage actuel de part leur matérialité en bois. La délimitation des espaces se fait sobrement avec l'utilisation de mulch et de pouzzolane concassée.

Certaines bombes volcaniques commencent également à prendre place afin d'amorcer le sentier «Sur la piste des animaux».



Espace de repos avec des hamacs

Sur la piste des animaux

Le sentier invite les visiteurs à être attentifs aux traces laissées par la faune



INTERACTION AVEC LE VISITEUR
Approche immersive: observer, écouter, imaginer

Les visiteurs sont amenés à parcourir la forêt en empruntant un cheminement délimité par des bombes volcaniques. En plus de guider le visiteur et de s'intégrer parfaitement dans le paysage, ces dernières poursuivent la médiation du Vulcania, sur la minéralogie des pierres volcaniques.

Tout au long du cheminement, les visiteurs découvrent des empreintes moulées au sol, correspondant à la faune locale. Ils sont ainsi invités à prendre conscience des passages furtifs des animaux. Leur regard est accompagné vers d'autres traces, comme certains troncs d'arbre creusés par les pics.



Chevreuil



Renard



Pipit



Alouette



Pic noir

Le sous-bois, un monde caché

Espace pour guider les visiteurs à écouter le milieu environnant.



INTERACTION AVEC LE VISITEUR
Approche immersive: écouter, imaginer

A l'intérieur d'une petite clairière calme, le visiteur est invité à porter son attention sur les chants des oiseaux, des insectes, du vent, de la pluie...

Des bornes audio passives sont proposées afin d'amplifier les sons et des assises sont installées afin d'inviter à un temps de pause.



Espace d'écoute des bruits du bois



Une immersion au coeur des volcans, entre ciel et terre, au sein d'une nature préservée et révélée.

Le projet concerne l'aménagement d'un site d'hébergements touristiques de type Parc Résidentiel de Loisirs (PRL) associé au parc de Vulcania. Il comprend :

1 – Stationnement

Un parc de stationnement en extérieur de 60 places voitures (dont 2 PMR),

2 – Bâtiment Accueil

A l'articulation du Parc Vulcania et le site d'hébergements touristiques, le bâtiment Accueil permet au visiteur de démarrer l'expérience immersive. Le client est accueilli sur le parvis à la sortie du parking. Il entre dans une ambiance où la nature et le volcanisme s'invitent dans le bâtiment. Le visiteur découvre alors la vue sur les Puys de Côme et de Dôme.

Les visiteurs sont amenés à cheminer vers les lodges Atmosphère et les lodges Epiderme

3 – Lodges

Le projet est constitué de 25 Lodges de type Habitation Légère de Loisirs (HLL) : Chaque lodges permet d'accueillir 4 à 6 personnes, avec deux chambres et leur salle d'eau, un espace séjour avec kitchenette et une terrasse privative ou balcon. Ils s'implantent selon deux principes (s'élever/s'enterrer), et dans deux milieux distincts (milieu boisé/clairière).

Afin que chaque visiteur se sente « seul » face à la Nature, les lodges sont rapprochés les uns des autres et orientés afin de disparaître les uns par rapport aux autres une fois le seuil de la porte franchi et d'offrir une vue privilégiée sur le milieu naturel environnant.

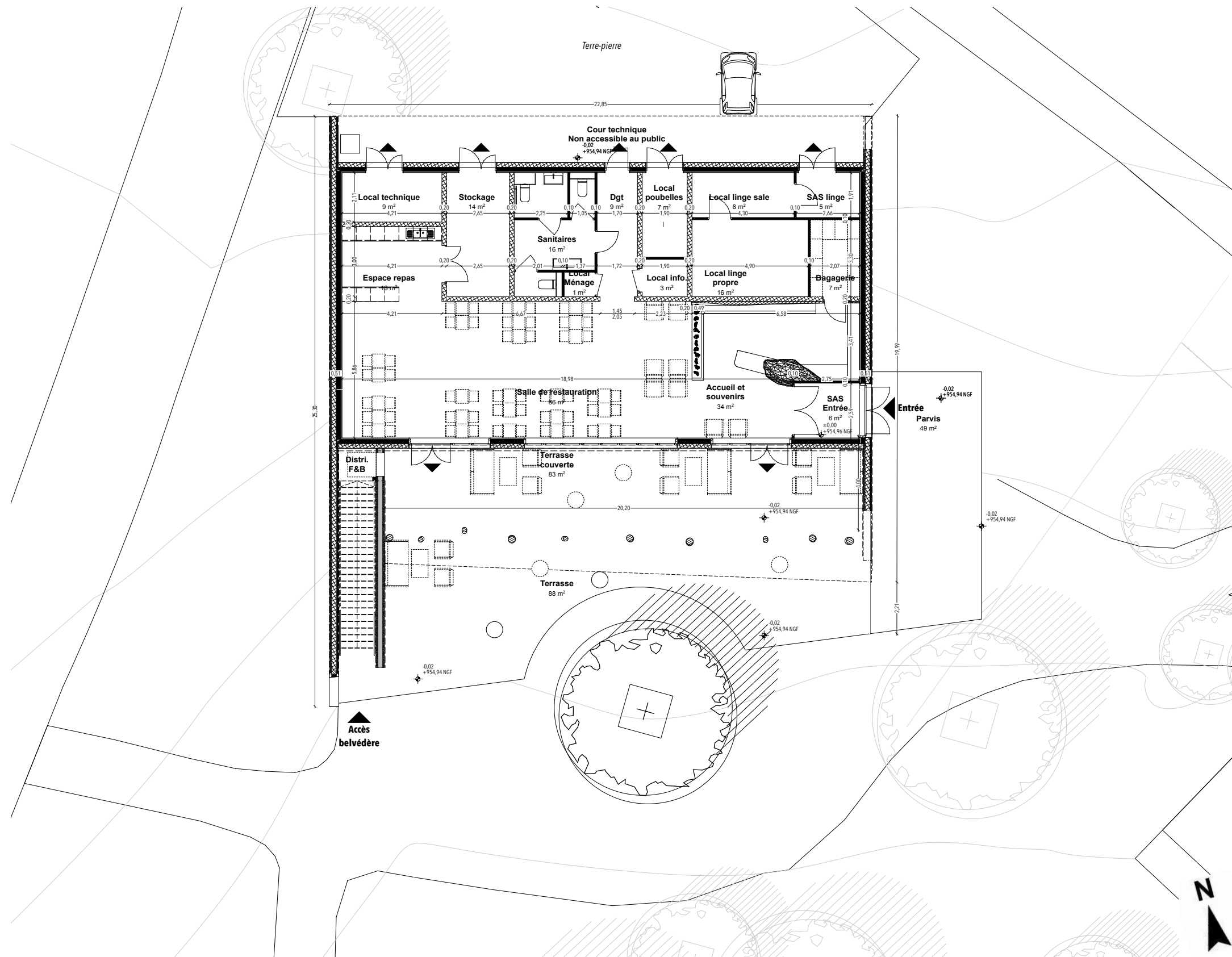
3A – Lodges Atmosphère

Les lodges Atmosphère, tels des bombes volcaniques projetées du volcan, s'implantent au coeur de la forêt. Sur pilotis, élevés du sol, ils se rapprochent des astres. Situé en partie du terrain, ils surplombent les lodges Epiderme et sont orientés vers le sud et les vues sur les puys environnant. Ils sont accessibles depuis le cheminement piéton au nord, puis chacun est desservi par un ponton.

3B – Lodges Epiderme

Les lodges Epiderme s'implantent dans la clairière, le long de la lisière. Ils sont au coeur de l'« épiderme » terrestre et plongent le visiteur au plus près du sol.

L'ensemble du projet forme un projet paysager intégrant des voies d'accès véhicules et piétons.

**BATIMENT ACCUEIL**

Le bâtiment s'implante à l'angle nord du terrain. Il fait l'articulation entre le site d'hébergements touristiques, le parc d'attraction Vulcania et les espaces de services (livraisons, administration, personnel).

Il s'agit d'un bâtiment en simple rez-de-chaussée avec une toiture terrasse partielle en accessible toiture. L'ensemble est monolithique.

Le volume général du bâtiment est simple. La toiture en monopente permet de masquer les espaces techniques au nord et d'ouvrir les espaces d'accueil du public au sud vers le grand paysage. Le débord de toit au sud assure la protection solaire et permet de couvrir partiellement la terrasse, rendant ainsi flou la limite intérieur/extérieur.

Le bâtiment est dédié aux usagers du site d'hébergement et aux séminaires.

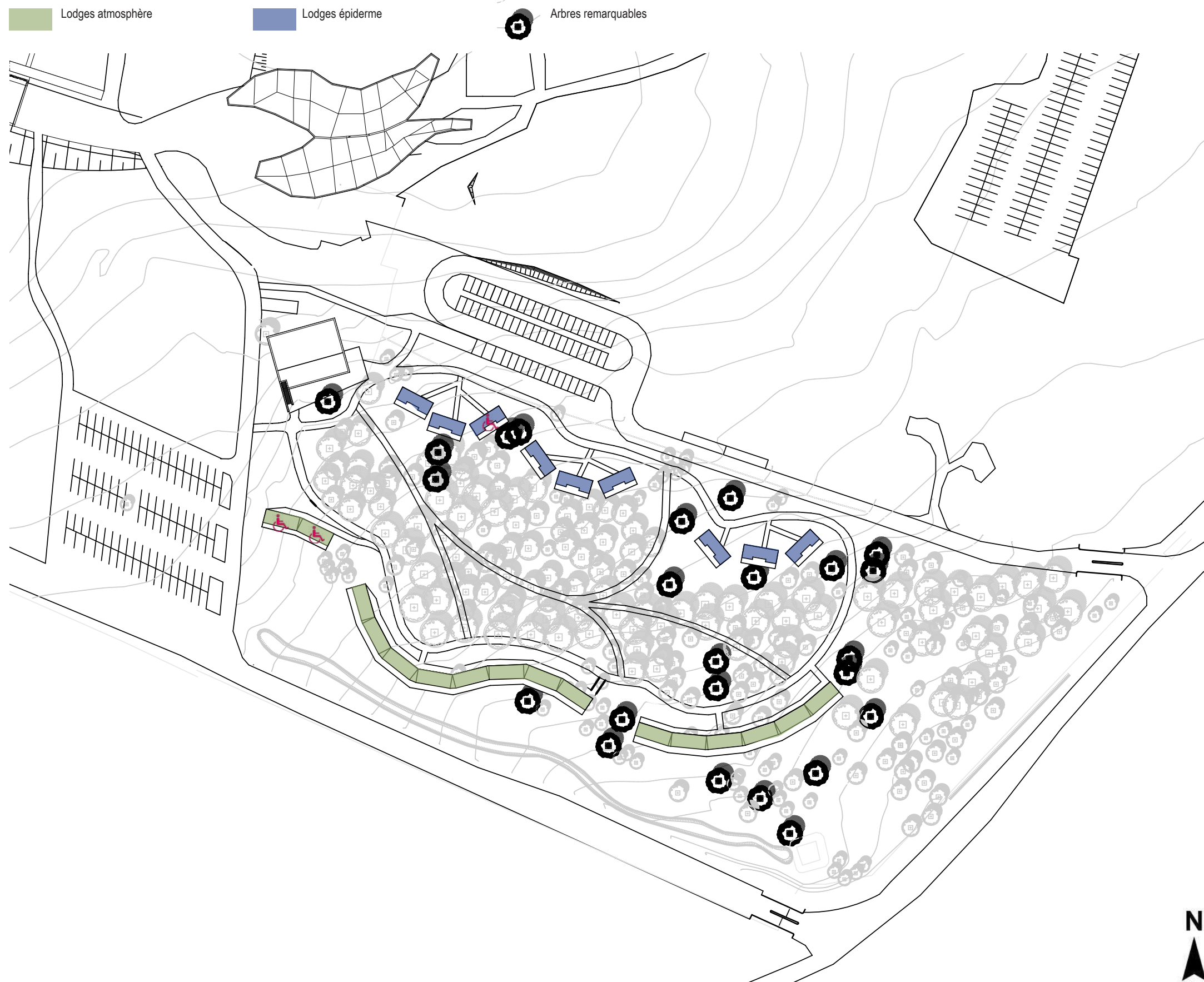
Il comprend l'espace d'Accueil – boutique de souvenirs, une salle de réception pouvant accueillir repas, séminaires, formations pour 80 personnes, des sanitaires accessibles au public et les locaux de service associés au fonctionnement du site d'hébergement (bagagerie, lingerie, stockage, locaux techniques)

Un belvédère est aménagé au-dessus de la terrasse. Il est accessible depuis la terrasse extérieure. Il permet aux visiteurs de prendre de la hauteur, s'isoler, observer le puy de Côme et le puy de Dôme, les forêts alentours et observer les étoiles.

L'entrée du public se fait depuis le parvis à l'Est, près du parc de stationnement dédié au site.

Les espaces accessibles au public s'ouvrent en façade sud, offrant une vue imprenable sur les Puys voisins et sur les lodges. La salle de réception se prolonge à l'extérieur avec une terrasse couverte.

Les espaces servants sont situés au nord du bâtiment et sont accessibles depuis la façade nord.

**LES LODGES**

Le projet prévoit la construction de 25 lodges de type Habitation Légère de Loisir au cœur d'un environnement naturel.

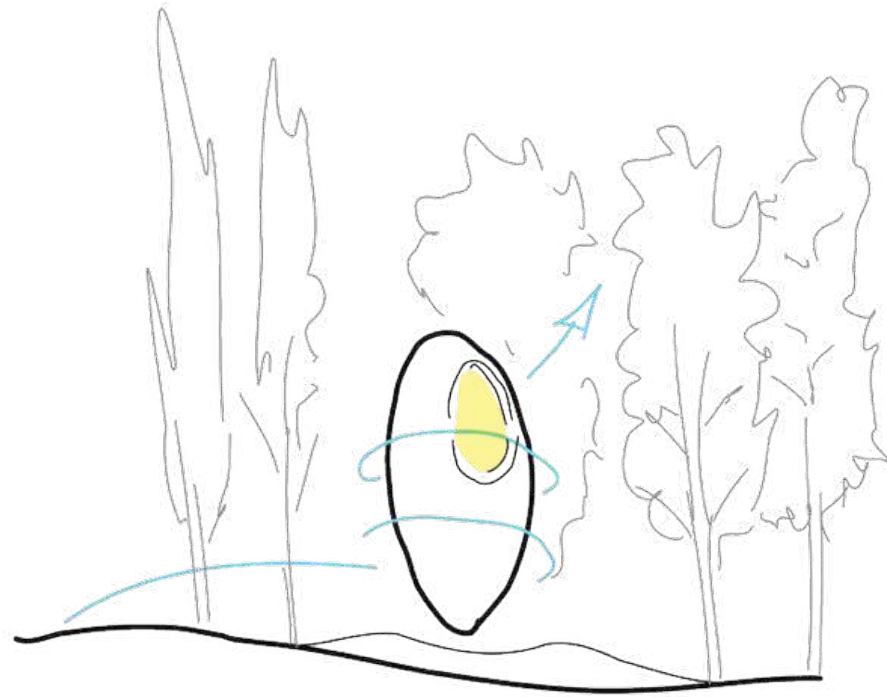
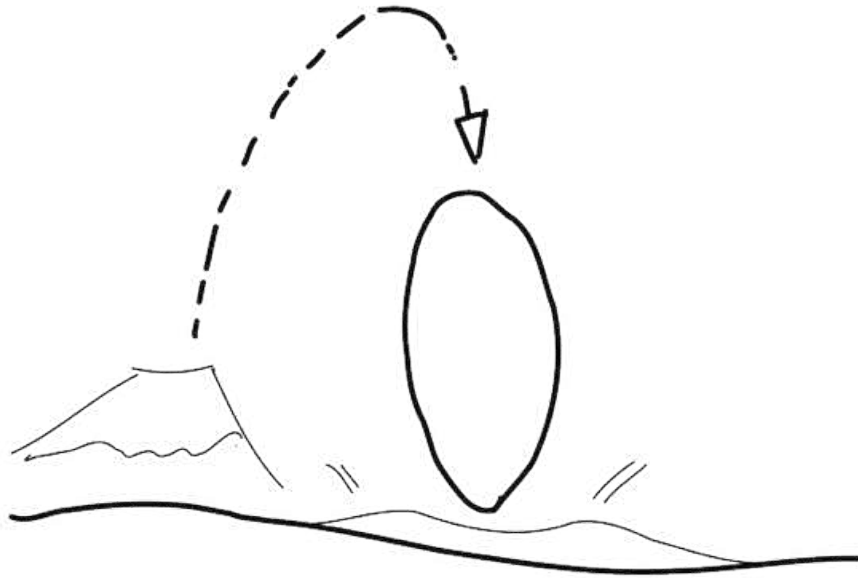
Il existe deux typologies de lodges :

-9 lodges « Atmosphère », implantés en milieu boisé dans la partie nord du terrain, sur pilotis.

-16 lodges « Epiderme », implantés en lisière de la clairière, implantés au ras du sol.

Leurs orientations privilégient les vues exceptionnelles vers les Puys, et sont orientées globalement vers le sud. Le projet cherche à mettre le visiteur en immersion dans le milieu naturel des Volcans d'Auvergne, au cœur du paysage façonné par ces derniers au fil du temps.

Les lodges sont en simple rez-de-chaussée. Les volumes sont simples, avec toiture à monopente. Ce sont des modules préfabriqués hors-site, en ossature bois comprenant une pièce de vie avec coin kitchenette, deux chambres avec leur salle d'eau. Chaque lodge dispose d'une entrée indépendante et d'un espace extérieur privatif ouvert sur l'espace naturel environnant (balcon ou terrasse).

**LES LODGES ATMOSPHERE**

Les lodges « Atmosphère » sont regroupés par 3, indépendants les uns des autres.

Ils sont sur pilotis, pour limiter les interactions avec le sol naturel, favoriser la biodiversité et minimiser les surfaces imperméabilisées. Le visiteur se rapproche ainsi du ciel et observe son environnement.

**LES LODGES ATMOSPHERE**



COUPE SCHÉMATIQUE

LES LODGES ÉPIDERME

Les lodges « Epiderme » sont accolés les uns aux autres et forment des grappes de 4 à 6 lodges mitoyens. Un angle entre chaque lodge permet de les implanter « en courbe » pour suivre la lisière existante et leur altimétrie suit la pente naturelle du terrain. Ils sont indépendants les uns des autres.

Leur toiture est végétalisée pour s'intégrer au mieux dans le milieu, pour recréer un espace d'accueil de la biodiversité et pour limiter les surfaces imperméabilisées.



LES LODGES ÉPIDERME - INSERTION PAYSAGÈRE

TRAITEMENT DES CONSTRUCTIONS, CLÔTURES, VEGETATIONS et AMENAGEMENTS EN LIMITE DE TERRAIN

 Périmètre de Projet
  Clôture existante
  Clôture projet



L'utilisation de la parcelle occupée par le projet est dédiée aux usagers des lodges et aux visiteurs venant pour des événements se tenant au bâtiment d'accueil. Dans ce sens, la parcelle est entourée d'une clôture permettant d'en empêcher l'accessibilité aux personnes extérieures.

Dans un but d'insertion paysagère, le choix est fait de placer cette clôture le long du merlon au sud, du côté de la voirie empruntée par le personnel du parc. De cette manière, sa présence n'impacte pas visuellement les espaces naturels bordant les lodges.

Au nord de la parcelle, cette clôture se situe en retrait de la voirie forestière, dans le boisement existant. Cette mise en retrait permet là-aussi de fondre la clôture dans le paysage et d'en limiter la présence autant visuelle que physique pour les usagers.

Dans un souci de continuité écologique, des traversées dédiées à la faune seront aménagées à travers cette clôture. Elles permettent la libre circulation des animaux dans les différents milieux écologiques compris dans l'emprise du projet.

L'accessibilité aux lodges et à la voie forestière se font depuis la route de la route de Mayazes à l'est du site. Une zone de retrait est prévue afin de permettre le stationnement des véhicules hors de la route et garantir la sécurité des usagers avant leur entrée sur le site.

L'accès au parc de Vulcania se fait par un cheminement situé au nord du bâtiment d'accueil et rattaché aux espaces de stationnement, au parvis du bâtiment d'accueil et au bâtiment principal.

Un portail situé sur ce cheminement permettra le passage des usagers des lodges.



Clôture en grillage à simple torsion

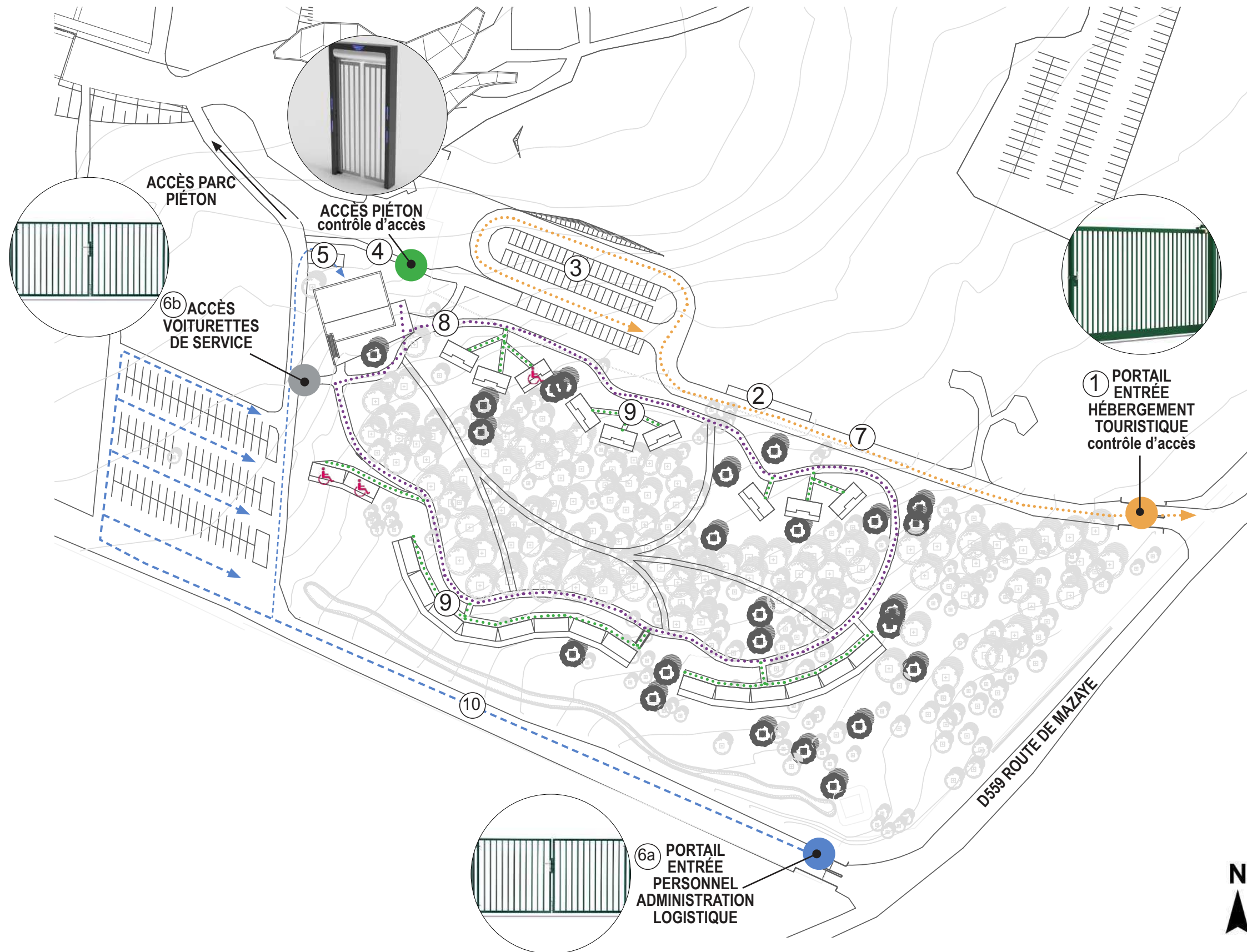


Accès VL/Bus visiteur

desserte principale piéton /
voiturette de service

accès secondaires piétons

flux logistique

**STATIONNEMENTS**

Le projet prévoit la réalisation d'un parking VL pour les visiteurs des lodges. Il permet d'accueillir 60 véhicules légers dont 3 place PMR.

Le parking est réalisé dans un environnement boisé existant et ne sera pas visible depuis la RD941. Les arbres existants n'étant pas situés sur les voies de circulation et les emplacements seront conservés afin de bénéficier d'ombrage.

Les poches de stationnements ne dépasseront pas 25 places. Le parking sera entouré de talus plantés et végétalisés.

Le projet ne prévoit pas d'emplacement pour les deux-roues et poussettes. En effet, s'agissant d'un lieu d'hébergement touristique, les visiteurs seront amenés à prendre dans leur lodges les poussettes, et sur leur terrasse privative leur vélo.

MAITRISE DES FLUX EXTERNES ET INTERNES

- 1 – Portail Hébergement touristique – point de contrôle visiteurs – entrée/sortie visiteurs VL + accès parking
- 2 - Parking Bus
- 3 – Parking visiteurs Lodges
- 4 – Accès piéton vers Parc Vulcania
- 5 - Accès livraisons – entrée de service
- 6 – Accès personnel

REJOINDRE SON LODGE

- 7 – Accès VL/bus visiteurs
- 8 - La desserte principale piéton / voiturette de service
- 9 – Les accès secondaires piétons
- 10 – Le flux logistique
- 11 – Les sentiers découvertes



BATIMENT ACCUEIL

Le site de Vulcania est implanté dans l'unité paysagère de la Chaîne des Puys. A ce titre, le PLUi dispose d'un règlement Couleur & Nuancier. Le choix des teintes du projet s'inscrit dans ce règlement.

Afin d'harmoniser l'ensemble des constructions du site Vulcania, le nouveau projet d'hébergements touristiques cherche à mettre en cohérence le choix des teintes et matériaux entre le projet et les bâtiments existants de Vulcania mais également entre les différentes constructions au sein même du projet (Accueil, lodges Atmosphère, lodges Epiderme).

Le projet vise à réduire son empreinte environnementale en utilisant des matériaux biosourcé ou géosourcés.

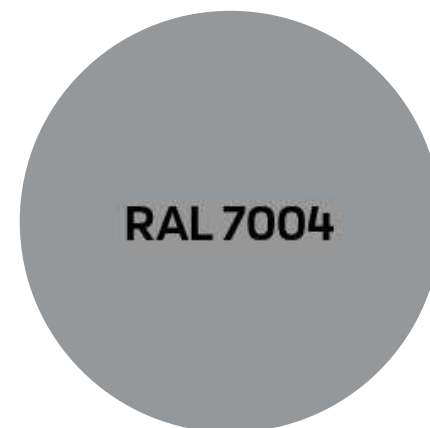
Globalement, les teintes se rapprocheront des RAL 7022 et RAL 7004 (gris clair et gris foncé) en échos aux troncs des bouleaux situés sur site et en échos à la teinte carbonisée que l'on retrouve dans le volcanisme.



LES LODGES ÉPIDERME



LES LODGES ATMOSPHERE

**BATIMENT ACCUEIL**

Toiture en bac acier à joint debout, même teinte que le bâtiment d'entrée du parc d'attraction situé à proximité en contre-haut et les lodges atmosphère (RAL 7022)

Bardage bois brut de sciage pose verticale teinte lave / bois brûlé sur les pignons.

Enduit gris clair sur les façades sud et nord, proche du RAL 7004 des menuiseries extérieures.

Menuiseries extérieures en aluminium RAL 7004



LES LODGES ATMOSPHERE

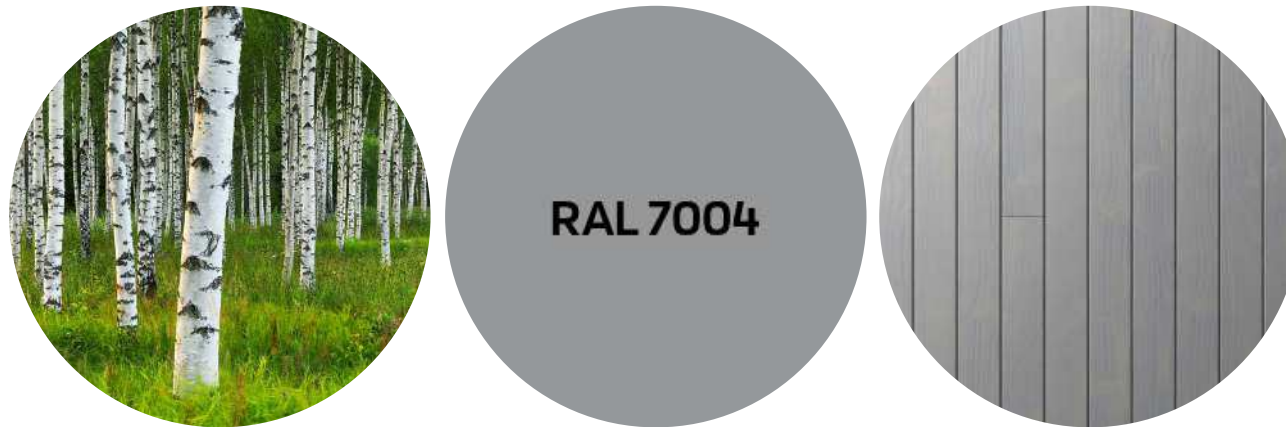
Toiture de même teinte que le bâtiment d'entrée du parc et le bâtiment Accueil des lodges (RAL 7022)

Bardage bois pose verticale, teinte gris RAL 7004.

Menuiseries extérieures en aluminium RAL 7004

Balcon et garde-corps en bois de même nature que le bardage.

Passerelles/emmarchement d'accès en bois



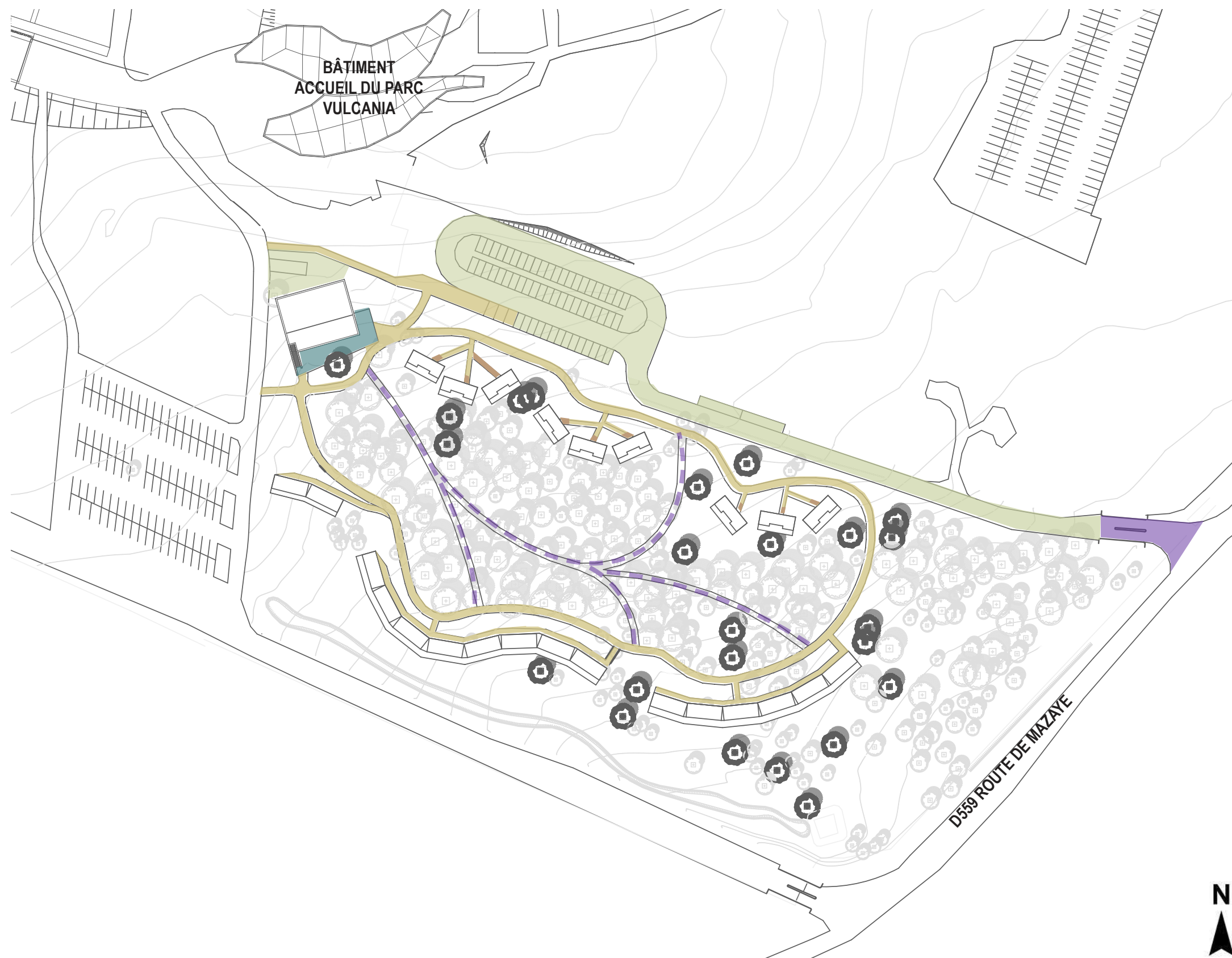
LES LODGES EPIDERME

Toiture végétalisée type Pampa Flore (fleurs de montagne)
 Bardage bois brut de sciage pose verticale teinte lave / bois brûlé
 Menuiseries extérieures en aluminium RAL 7004
 Enrochements en séparatif des terrasses des lodges et aux abords des entrées en bloc de pouzzolanes issus du site.



LES LODGES ÉPIDERME

- | | | |
|--|---|--|
|  Terre-pierre perméable |  Béton désactivé |  Enrobé |
|  Stabilisé renforcé |  Platelage bois |  Sentier naturel, sans revêtement |



DES REVÊTEMENTS EN ACCORD AVEC LES USAGES

Terre-pierre, perméable
 stabilisé renforcé
 béton désactivé
 Platelage bois (rampe pour accès lodge atmosphère PMR +
 enmarchements pour accès lodge atmosphère)